

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt quatre, le jeudi 20 juin à dix-sept heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Sonia LAGARDE, Maire.

ETAIENT PRESENTS:

DATE DE CONVOCATION

19/06/2024

19/06/2024

Mme Sonia LAGARDE M. Marc LE LEIZOUR M. Jean-Pierre DELRIEU Mme Anne-Christine CHIMENTI Mme Chantal BOUYE M. Christophe DELIERE M. Patrick GUILLON M. Michel DESMEUZES Mme Diane BUI-DUYET Mme Christine BELLET M. Warren NAXUE M. Jean-Marie FIRMIN-GUION M. Marc ZEISEL Mme Liliane CONDOUMY **Mme Pascale SERVENT** M. Claude CHARLOT M. Michel FONGUE M. Patrick SAKOUMORI Mme Janine BAJON Mme Christiane SARIDJAN

DATE D'AFFICHAGE Mme Isabelle LAFLEUR Mme Cindy PRALONG M. Philippe BLAISE Mme Valérie LAROQUE M. Christophe DELESSERT Mme Stéphanie PAIMAN M. Alexandre MACHFUL Mme Tuilogona O'CONNOR

Mme Magali MANUOHALALO M. Emmanuel BERART M. Fric MELTESALE M. Bernard LAVANDIER M. Jonas TAOFIFENUA

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES:

M. Makaokio FIHIPALAI M. Bruno CAPY Nombre de 53 M. Joseph BOANEMOA Mme Kimberley BARONI conseillers en exercice Mme Laurie HUMUNI Mme Laurène CASSAGNE Mme Fabienne CHARDIGNY Mme Muriel GERMAIN Nombre de présents 33 M. Tristan DERYCKE M. Daniel HINSCHBERGER Nombre de votants 50 Mme Françoise SUVE M. Jérémie KATIDJO-MONNIER (17 procurations) Mme Vaimoe ALBANESE Mme Veylma FALAEO Mme Christine LE SAINT M. Nicolas BRIGNONE Mme Naïa WATEOU Mme Jeanne POELLABAUER M. Luc BRUN

Mme Charlotte THAIAWE

Monsieur Warren NAXUE a été élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N°2024-635

portant approbation de l'urgence attachée à l'examen de la délibération accordant une réduction du tarif de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères du 2ème trimestre 2024

Le conseil municipal de la ville de Nouméa, réuni en séance publique, le 20 juin 2024,

VU la loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU la loi n° 99-210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2020/1008 du 11 juin 2020 adoptant le règlement intérieur du conseil municipal, notamment ses articles 12-3 et 18-3,

VU la note explicative de synthèse n° 2024/66 du 19 juin 2024,

Après en avoir délibéré,

DECIDE:

ARTICLE 1er /

Est approuvé le caractère d'urgence s'attachant à l'examen du projet de délibération accordant une réduction du tarif de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères du 2ème trimestre 2024.

ARTICLE 2 /

Le délai de recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 3 /

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise au commissaire délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie électronique.

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur 988-200012508-20240620-2344-DE-1-1 Réception par le Haut-commissariat : 21 juin 2024

Notification:

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 20 JUIN 2024

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE 21 juin 2024

Le secrétaire de séance,

ref

Monsieur Warren NAXUE

Le Maire,

SONIA LAGARDE

DESTINATAIRES:

- SUBD ADMINIS. SUD	1
- DF (dont TPS)	2
- DEP	1
- MISE EN LIGNE	1